



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Le 15 juin 2010

**AUX PRODUCTEURS DÉTENANT UN CONTINGENT
DE BOIS RÉSINEUX 4 PIEDS OU AYANT FAIT UNE
DEMANDE EN RETARD OU DE RÉVISION**

OBJET : Arrêt de la coupe des résineux 4 pieds et protection des empilements

Madame, Monsieur,

Le contexte actuel dans l'industrie des pâtes et papiers nous oblige malheureusement à vous demander de cesser la production des résineux en 4 pieds et de protéger vos empilements de bois déjà produits.

Cette fois, c'est la diminution de la demande en bois rond chez AbitibiBowater et la fermeture d'une machine à papier à Kruger Wayagamack qui nous forcent à prendre une telle décision. C'est près de 10 000 cordes de bois qui ne peuvent plus être livrées cette année en raison de ce contexte.

Au rythme actuel des livraisons, nous prévoyons un délai d'au moins 3 mois pour écouler les bois déjà produits. Cette prévision pourrait même s'allonger considérant l'incertitude qui demeure pour les prochaines semaines quant aux besoins réels de nos deux acheteurs.

Comme nous souhaitons vous éviter des pertes financières, il faut aussi que vous preniez soin, le cas échéant, de protéger vos empilements de bois déjà produits en les recouvrant avec une toile de plastique opaque (voir la méthode au verso). Cela permettra de réduire la dégradation du bois durant la période estivale et facilitera son acceptation par les acheteurs, le temps d'écouler les inventaires.

Nous vous informerons par courrier ou dans notre journal lorsqu'il sera possible de reprendre la coupe de ce bois. De plus, pour vous permettre de produire votre contingent de façon prioritaire, les administrateurs ont décidé de prolonger au delà du 31 décembre 2010 la validité des contingents actuels avant d'en émettre de nouveaux pour l'année 2011. Cela signifie également que les demandes de révision ou les nouvelles demandes faites avant le 1^{er} mai seront mises en attente et analysées à l'automne uniquement si la situation le permet.

Vos administrateurs et le personnel se feront un plaisir de répondre à vos questions sur le sujet, mais sachez qu'ils ne seront pas en mesure d'intervenir dans les cas individuels pour accélérer la livraison de votre bois ou obtenir des volumes additionnels.

.../2

En terminant, je tiens à vous assurer que c'est avec regret que les administrateurs ont convenu de prendre une telle décision. Nous poursuivons néanmoins nos représentations auprès des acheteurs et des autorités afin d'augmenter le rythme des livraisons et de limiter au maximum la durée de cet arrêt de production.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le secrétaire gérant,



Martin Chouinard, ing.f., M.Env.

MC/cg

COMMENT RECOUVRIR LES EMPILEMENTS

- Recouvrir les empilements avec du plastique opaque à la fonte des neiges.
- Le plastique blanc ou noir peut être utilisé.
- Laisser un espace de 8 à 10 pouces à la base de l'empilement pour favoriser la circulation d'air.
- Fixer le plastique sur une latte de bois pour éviter que le vent ne le soulève.
- Le plastique peut être réutilisé.
- Ne pas utiliser de toile de jute ou de matériau qui retiennent l'eau.

